

LOT ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
NERAC

Code Postal : 47230

Tel : 05 53 65 51 38 - Fax : 05 53 97 18 36

Courriel: mairie.barbaste@orange.fr**DECISION DU MAIRE – 05/2023**

du 11 AVRIL 2023

**Marché Public (MAPA) 2023-02 de service ayant pour objet
la mission de Coordination de la Santé et de la Protection de la sécurité (CSPS)
lors des travaux d'aménagement
et de sécurisation de la traversée de Lauseignan**

La Maire,

-VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
-VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles L 2123-1. R 2123-1 et suivants ;
-VU l'opération 2201 inscrite au budget de la Commune ;
-VU la Délibération 41/2020-4° du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Madame la Maire les missions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- **CONSIDERANT** qu'il convient de réaliser des travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée de Lauseignan RD 655 ;
- **CONSIDERANT** il convient dès lors, de designer d'attribuer la mission CSPS ;
- **CONSIDERANT** la consultation organisée du 28 mars 2023 au 7 avril 2023 ;

DECIDE

► **Le marché n°2023-02** relatif à la mission CSPS lors des travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée de Lauseignan RD 655, **est ainsi attribué** :

DESIGNATION		Montant HT	Montant TTC
Marché de service	Monsieur Frédéric RAMEL Coordination & Consulting Au Gente 47340 LAROQUE TIMBAUT	1 659€05	2 030€69

► **qu'en application de l'article L.2122.23 du C.G.C.T, il sera rendu compte de la décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.**

La Maire, Valérie TONIN

La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente décision.
Fait et décidé à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.
Pour copie conforme

